

est le sujet du présent Écrit. Puisse-t-il faire entièrement ouvrir les yeux sur les projets d'une Société si artificieuse & si redoutable ! Le signal de sa réformation a été donné par le dernier Pape ; les sentinelles , trop long-tems endormies, se réveillent , & nous touchons peut-être au moment heureux de voir chasser du temple des Marchands qui le prophantent.

I. Les Jesuites , dont l'établissement en France excita une réclamation si générale & si bien motivée , ne tarderent pas à y donner des preuves d'une cupidité qui cherche à tout envahir. Dans le plaidoyer si connu de M. Arnauld contre ces Peres (a) , ce célèbre Avocat remarquoit *qu'en trente ans ils avoient déjà acquis deux cens trente mille livres de rente dans le Royaume* , sans y comprendre ce qu'ils avoient d'ailleurs & qui n'étoit pas à découvrir. Aussi voit-on que parmi les motifs qui déterminèrent à les chasser de France vers la fin du seizieme siecle^e, *leur convoitise & leur em-*

L'avarice & l'ambition des Jesuites prouvées par leur conduite en France. Richesses inenables acquises par ces Peres des le commencement de leur établissement dans le Royaume

(a) Il fut proncé en 1594.